

La femme dans la Bible

Qu'est-ce que la Bible nous apprend sur la place de la femme dans la société?

David Shutes

conférence présentée à Renens, le 25 mai 2013

[version 1.11 : décembre 2018]

Ce document – ou éventuellement une mise à jour – est disponible gratuitement sur www.davidshutes.fr. Il peut être distribué librement mais les droits d'auteur appartiennent à l'auteur. Merci de visiter le site pour les détails concernant les conditions d'utilisation.

Le plan de nos réflexions :

- D'abord, 3 considérations générales pour fixer l'arrière-plan de nos réflexions
- Ensuite, 10 principes relevés dans la Bible concernant la femme
- Finalement, quelques observations en vue de comprendre l'enseignement biblique
- En conclusion : une plaidoirie, et une proposition sur la place de la femme

(en annexe : notes sur les textes de 1 Timothée 2.11-15, 1 Corinthiens 11.3-12 et 1 Corinthiens 14.34-35)

D'abord, 3 considérations générales, pour fixer l'arrière-plan de nos réflexions :

1. De tout temps, les hommes ont utilisé leur taille et force pour dominer les femmes. Tout de suite après la Chute, Adam veut se protéger aux dépens de sa femme et depuis ce moment-là, l'homme apprécie la femme, surtout comme objet sexuel, mais domine sur elle, l'exploite, la dégrade, et la relègue au deuxième plan de la société. De ce fait, toute la pensée humaine est faussée dans le sens qu'il semble « naturel » pour l'homme pécheur que la femme ait une place inférieure dans tous les domaines, que ce soit la famille, la société, la religion, ou quoi que ce soit.
2. De ce principe découle la deuxième : nous sommes, nous aussi, le produit de notre culture. Nous ne sommes pas « neutres ». Il nous est pratiquement impossible – voire carrément impossible dans le sens absolue – de faire totalement la part des choses entre ce qui est vraiment l'enseignement de la Bible et ce qui est notre interprétation de la Bible, influencée par ce que notre culture nous enseigne.
3. Lié à cela est la troisième considération qui rend très difficile la tâche de voir clair dans ce domaine : il nous est extrêmement difficile de savoir dans quelle mesure certains enseignements bibliques relèvent de la culture de l'époque, sans constituer pour autant des principes absolus qui devraient s'appliquer en tout temps et en tout lieu. Il y a un assez grand consensus parmi les évangéliques modernes pour dire que 1 Corinthiens 11 (la femme et le voile) est culturel, et ne pas l'appliquer, mais de dire que 1 Timothée 2.11-15 (l'interdiction pour la femme d'enseigner ou d'exercer de l'autorité sur l'homme) ne l'est pas. Mais tenant compte du deuxième principe (l'influence de la culture dans nos propres idées), il est relativement hasardeux d'affirmer avec une certitude absolue l'une ou l'autre de ces positions : peut-être rejetons-nous le voile simplement parce que, depuis longtemps, notre culture le fait et peut-être gardons-nous le refus de l'autorité de la femme simplement parce que notre société l'admet encore très largement.

De ce fait, nous allons constater forcément un très large éventail de positions, même parmi ceux qui veulent prendre la Bible au sérieux. L'impossibilité à séparer totalement culture et principes divins, dans un domaine où les passions et les préjugés sont très forts d'un côté comme de l'autre, rend le sujet délicat à l'extrême et nous invite à la plus grande prudence.

10 principes relevés dans la Bible concernant la femme :

1. Le tout premier principe à relever ne concerne pas uniquement la femme, mais concerne l'homme aussi. Il est donc nécessaire de le préciser comme principe de base : « L'amour ne fait pas de mal au prochain : l'amour est donc l'accomplissement de la loi » (Romains 13.10). A maintes reprises, dans l'Ancien Testament comme dans le Nouveau, nous sommes appelés à agir envers tout autre être humain avec un amour qui cherche le bien-être de l'autre et qui ne fait surtout pas de mal à l'autre pour son propre avantage. Ce principe est appliqué explicitement aux femmes dans différents domaines :

- ✓ Le mari envers sa femme (Éphésiens 5.25-33, par exemple).
- ✓ Les enfants envers leur mère : « Honore ton père et ta mère » (beaucoup de fois dans la Bible).
- ✓ La société envers les veuves (très souvent ; voir par exemple Zacharie 7.10).
- ✓ L'église envers les veuves (1 Timothée 5.3).
- ✓ L'église envers toutes les femmes, âgées ou jeunes (1 Timothée 5.1-2).

Ce principe montre que dans l'enseignement biblique (à la différence de ce qui s'est pratiqué trop souvent dans la société humaine, surtout dans l'antiquité), la femme n'est pas une « propriété », elle n'est pas là simplement pour le plaisir des hommes, ou pour travailler pour les hommes. Elle a droit au même amour, même considération, même respect, même aide de la part de son entourage que tout le monde.

2. La création noble de la femme. Alors que certaines sociétés (y compris certaines sociétés « chrétiennes ») ont estimé que la femme est un être d'un ordre différent de l'homme – et forcément inférieur à celui-ci – la Bible donne à la femme exactement la même origine noble que l'homme : « Dieu créa l'homme à son image : il le créa à l'image de Dieu, homme et femme il les créa » (Genèse 1.27). Dans le chapitre 2, la femme n'est pas un être additionnel que Dieu place à côté de l'homme masculin, mais une partie de l'homme qui est retirée pour se retrouver en face de lui et le compléter. Que ce texte soit strictement littéral ou non, le principe est clair : le personnage original résulte d'un acte créateur de Dieu, à partir de ce qui n'est pas humain (la poussière du sol), tandis que l'origine de la femme est à retrouver à l'intérieur de ce personnage original. Si l'homme (masculin) est à l'image de Dieu, la femme l'est aussi. Genèse 2 ne contredit donc pas du tout le principe de Genèse 1 sur ce point.
3. En ce qui concerne le domaine spirituel, Dieu ne fait pas de différence entre l'homme et la femme : « Auprès de Dieu il n'y a pas de considération de personne » (Romains 2.11). La race, l'âge, la richesse, la place dans la société – tout cela n'a pas d'importance pour Dieu. Galates 3.28 (« Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme, car vous tous, vous êtes un en Christ-Jésus ») applique ce principe explicitement au sexe aussi. Dans la pensée chrétienne, la différence entre l'homme et la femme n'est pas plus fondamentale que les différences de nationalité ou de situation sociale.
4. 1 Corinthiens 11.3 compare la différence entre l'homme et la femme à la différence entre Dieu le Père et Jésus-Christ, et à la différence entre l'homme et Christ. La première différence (entre le Père et le Fils) est essentiellement une question de rôle ; Jésus n'est en rien inférieur au Père : il représente le Père sur terre et c'est par lui que le Père exerce son autorité dans ce monde. La deuxième différence (entre l'homme et Christ) est infinie ; il s'agit clairement d'une question de supériorité et d'infériorité : Christ est infiniment supérieur aux créatures. Ce texte peut donc être utilisé pour argumenter que l'homme dirige la femme de la même manière que le Christ dirige le croyant, mais il peut aussi être utilisé pour argumenter que la différence est minime.

L'interprétation préférée risque fort de découler davantage des préjugés de l'interprète que de l'exégèse du texte.

5. Le Bible montre clairement la place prépondérante de la femme, en tant que mère, dans l'éducation des enfants. Ce principe n'est absolument pas unique à la Bible, mais il convient de constater qu'il fait partie aussi de ce que la Bible montre sur la place de la femme. Cette influence peut être en bien (on pense à tout ce qu'Anne a fait pour diriger son fils Samuel dans les voies de l'Éternel, afin que cet homme, devenu grand, puisse avoir un rôle déterminant sur le plan spirituel dans une société qui s'éloignait de plus en plus de Dieu) ou en mal (pensons à l'influence de Rébecca pour conseiller et aider Jacob dans la duplicité, l'égoïsme et le mensonge ou, encore pire, à l'influence de Jézébel sur sa fille Athalie et tout le mal que celle-ci a fait par la suite, dans le royaume de Juda), mais elle est là. Un dicton anglais dit : « La main qui berce le bébé contrôle le monde » (« The hand that rocks the cradle rules the world »), ce qui montre combien l'influence de Maman, quand l'enfant est tout petit, peut affecter ce que l'adulte fera en bien ou en mal. Il est utile de noter que Dieu a confié une telle responsabilité à la femme, ce qui montre qu'il ne la relègue nullement à une place inférieure, sans influence dans la société. Le cas par excellence, évidemment, est le fait que Dieu a permis que son propre Fils, Jésus, soit élevée par une femme, Marie. Une femme tout à fait admirable, certes, et cela à beaucoup d'égards, mais une femme tout à fait humaine aussi.
6. La Bible montre aussi qu'une femme peut jouer un rôle important dans la société. Le célèbre texte de Proverbes 31.10-31 nous montre la « femme de valeur » qui est très active à la maison (versets 13-15, par exemple), qui gère des affaires extérieures à la maison (versets 16 et 24), et qui a suffisamment de sagesse pour qu'elle ait quelque chose d'utile à dire aux autres (versets 15 et 26). Le verset 23, dans le contexte, laisse même sous-entendre que la réussite de son mari est le résultat, en partie du moins, de ses qualités à elle. Ajoutons à cela des personnages comme Déborah (Juges 4), prophétesse, juge et même commandante militaire, tout en étant une femme mariée. Alors que la Bible reconnaît, dans les sociétés anciennes, le statut inférieur de la femme à beaucoup d'égards, la Bible montre aussi, par de tels exemples, qu'il n'est absolument pas obligé que ce soit le cas.
7. La Bible donne des instructions pour protéger la femme dans la société. Ces instructions sont souvent mal comprises et déformées à la faveur des hommes, qui dirigent tout pour leur propre avantage, mais dans leurs contextes on constate que le but profond est de protéger la femme. Quelques exemples :
 - ✓ En ce qui concerne le divorce, le texte de Deutéronome 24.1-4 semble indiquer que la femme n'a aucune sécurité ; elle peut être renvoyée très simplement pour n'importe quelle raison. Mais en réalité ceci a pour but de protéger la femme : étant donné que le divorce se pratiquait (sans que Dieu l'approuve pour autant), la loi de Dieu veut que le statut de la femme renvoyée soit claire, pour pas que l'homme puisse dire par la suite que la femme a encore des obligations envers lui. En plus, Jésus précise explicitement que l'intention de ce texte, dans son contexte, n'est pas de permettre à l'homme de renvoyer sa femme pour n'importe quelle raison : au contraire, seul le cas grave de l'infidélité le justifie.
 - ✓ Comme les filles ne sont pratiquement jamais mentionnées dans les enfants de quelqu'un, on a l'impression qu'elles n'avaient pas d'importance dans la société. Cette impression est fautive, et vient du fait d'évaluer leurs pratiques en fonction de nos propres structures. Dans leurs pratiques, une fille qui se marie ***fait partie désormais de la famille de son mari***. De ce fait, elle ne peut pas être comptée dans les « héritiers » de quelqu'un. L'enjeu de base est une question sociale : si les filles sont comptées aussi dans les héritières, par le mariage la richesse est transférée d'une famille à l'autre et, à terme, il y aura des familles riches et des familles pauvres, de génération en génération. La Bible n'a pas de problème avec la richesse gagnée honnêtement par le travail, mais renfermer tout un segment de la population dans la pauvreté, par la naissance, est un mal pour la société. (Tout le principe de l'année de Jubilé, dans Lévitique 25, a pour but de limiter cette possibilité.) Toutefois,

quand un homme n'avait pas de fils, ses filles pouvaient bien hériter de ses biens. Ce principe est expliqué en détail dans Nombres 27.1-8.

- ✓ Comme la Bible n'interdit jamais explicitement la pratique de la polygamie, cela donne l'impression que la Bible l'approuve. Mais implicitement la Bible prône la monogamie (la première explication du mariage dans la Bible, qui forme la base de toutes les instructions supplémentaires sur le sujet, est bien au singulier dans Genèse 2.24 : « C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme... »). En plus, puisque de toutes façons la polygamie se pratique, la Bible donne des instructions qui en limitent le mal que cela peut engendrer pour la femme (comme par exemple le texte d'Exode 21.10 : « S'il prend une autre femme, il ne diminuera en rien la nourriture, le vêtement et le droit conjugal de la première »).
- ✓ Les pratiques de l'époque permettaient facilement aux hommes de prendre des femmes comme « butin » à la guerre, ce qui réduit la femme au rang d'un objet. De nouveau, sans l'interdire (puisque cela se pratiquait dans la société de l'époque), la Bible donne des instructions qui limitent le mal que cela peut engendrer pour les femmes, en interdisant aux hommes de profiter de telles femmes pour un temps et les vendre ensuite quand ils ont eu leurs plaisirs avec elles. Deutéronome 21.10-14 explique les limites que Dieu impose sur cette pratique.

Nous pourrions ajouter d'autres exemples, mais le principe est clair : à la différence de beaucoup de sociétés de l'antiquité, la Bible donne souvent des instructions qui, si elles sont correctement comprises dans leur contexte, ont pour but direct de limiter largement l'exploitation de la femme par l'homme qui se pratique tant dans les sociétés humaines.

8. La Bible permet un rôle non-négligeable pour la femme dans le domaine religieux. Alors que dans énormément de religions de l'antiquité la seule place pour la femme dans les rites était en tant que prostituée sacrée, la Bible donne beaucoup plus de place à la femme, dans l'Ancien Testament comme dans le Nouveau :
 - ✓ Dans la religion juive, bon nombre de femmes ont eu un rôle de véritable prophétesse, pour encourager et *instruire* (2 Rois 22.14-20, par exemple) le peuple dans le domaine spirituel. Sans essayer d'en dresser une liste exhaustive, on pense à Myriam et Déborah, évidemment, mais il y en a d'autres (voir 2 Rois 22.14, Ésaïe 8.3 et Luc 2.36).
 - ✓ Pendant le ministère de Jésus, tant de femmes ont eu un rôle particulier pour le soutenir, et les premiers témoins de la résurrection – *la* nouvelle qui bouleverse toute l'histoire humaine – sont des femmes.
 - ✓ Dans le Nouveau Testament aussi, il y a des femmes qui prophétisent dans les réunions publiques, il y a même des femmes qui, apparemment, le font régulièrement. 1 Corinthiens 11.5 mentionne des femmes qui prophétisent dans l'église et Actes 21.9 parle des quatre filles de Philippe l'évangéliste qui sont même caractérisées par leurs activités prophétiques.
 - ✓ Au cours du premier siècle apparaît dans l'église le rôle de « diacre » qui semble correspondre à un « aide-ancien ». Sans être pleinement investis dans le rôle d'ancien, avec tout ce que cela incombe comme responsabilité dans l'église locale, un diacre est « au service » (c'est le sens même du mot). Comme les activités des diacres relèvent de ce que les anciens peuvent faire, ou pourraient faire en théorie s'ils avaient le temps, les diacres semblent être avant tout des personnes qui secondent les anciens. Or, Romains 16.1—le premier texte, chronologiquement, qui mentionne ce rôle) parle d'une femme diacre (beaucoup de traductions donnent « diaconesse » au féminin, mais dans le texte original elle est bien « diacre », sans distinguer son rôle de ceux des hommes).
 - ✓ L'apôtre Paul, souvent vu comme le défenseur par excellence de la place la plus limitée possible pour la femme, mentionne très souvent des femmes avec un rôle très clair dans le ministère. La plus célèbre est Priscille, la femme d'Aquila (Actes 16 ; on notera particulièrement le verset 26 où Priscille est même citée avant son mari comme ayant instruit Apollos). Mais d'autres textes parlent aussi de femmes dans le ministère : voir par exemple Romains 16.6 & 12, ainsi que Philippiens 4.2-3).

9. La Bible enseigne clairement l'autorité de l'homme sur sa femme et, de ce fait, la soumission de la femme à son mari. Alors que ce principe est tellement contesté dans la société moderne (comme tout autre aspect du mariage, y compris le principe même), la Bible est claire à ce sujet, dans l'Ancien Testament comme dans le Nouveau. Toutefois, curieusement, aucun texte n'ordonne à la femme d'obéir à son mari. Alors que dans d'autres structures d'autorité humaine, comme la soumission des enfants à leurs parents ou la soumission des esclaves à leurs maîtres, l'instruction d'obéir revient régulièrement, ce n'est pas le cas, même pas une seule fois, en ce qui concerne la soumission de la femme à son mari. Nous reviendrons sur ce principe.
10. Certains textes, notamment 2 Timothée 2.11-15, 1 Corinthiens 11.8-9 et 1 Corinthiens 14.34-35, semblent indiquer que la femme a, par nature, une place secondaire, qu'elle est moindre que l'homme et, de ce fait, qu'elle n'a pas à enseigner quoi que ce soit, du moins aux hommes, ni à prendre la parole en public. Il est difficile de réconcilier ces textes avec les autres textes qui acceptent pour la femme une place dans le culte public et même dans le ministère de la Parole mais on n'a pas le droit de les écarter non plus. Un regard plus approfondi de ce qui peut éventuellement être le sens de ces textes, et qui donnerait une autre lecture que l'interprétation courante, figure en annexe. Contentons-nous pour l'instant de quelques remarques sur le contexte qui doivent tempérer nos interprétations :

- ✓ Les remarques dans la première section, sur l'influence de la culture dans notre manière de lire des textes, ont toute leur pertinence ici. Il est quasi-impossible pour chacun de nous de savoir dans quelle mesure ses opinions relèvent réellement d'une étude objective de la Bible et dans quelle mesure elles sont influencées par la société qui nous a formé (aussi bien l'enseignement religieux avec lequel on a grandi que les avis de la société non-chrétienne qui nous entoure). De même, il est quasi-impossible de savoir avec certitude dans quelle mesure ces textes sont censés s'appliquer uniquement dans leur culture, sans vouloir imposer une application rigoureusement identique dans toutes les cultures.
- ✓ Le contexte de l'église chrétienne au premier siècle est particulier, car la plupart des religions séparaient totalement ou en grande partie les hommes et les femmes. Il semble que dans l'église chrétienne primitive, les hommes et les femmes assistaient ensemble aux mêmes réunions publiques. Ceci donne une situation qui demande des instructions nouvelles, car même les traditions de la synagogue (qui sert de modèle à l'église locale en grande partie, mais qui mettait la femme à part) ne peuvent pas servir de guide.
- ✓ Les femmes, n'étant pas habituées à assister aux offices religieux avec les hommes, ne savaient peut-être pas tenir leur place, ce qui aurait donné lieu à des indications qui relèveraient d'un contexte où les femmes, ne sachant pas comment se comporter, dérangeaient les réunions. Certaines instructions peuvent donc éventuellement être des règles mises en place contre ces dérangements et non des règles générales et universelles.
- ✓ Il est possible aussi que, dans ce contexte et par le célèbre « effet de pendule » où, si souvent, la tentative de corriger un abus dans un sens (l'exclusion religieuse des femmes) conduit trop facilement à un abus contraire, il y avait des femmes qui essayaient de prendre le contrôle, estimant que les hommes étaient moins capables qu'elles. Si c'est le cas, certaines instructions peuvent aussi être des corrections par rapport à ces dérapages.

Ce qu'on peut dire avec certitude face à ces textes est qu'au minimum, il est clair que la pratique de l'église primitive n'était pas pour les femmes de tout diriger, ni de déranger les réunions par un comportement incorrect. Tout ce qu'on dit de plus peut découler éventuellement de nos préjugés personnels, mais ces deux principes, au moins, semblent très clairs dans ces textes.

Quelques observations en vue de comprendre l'enseignement biblique

1. D'une manière très générale dans la Bible, l'autorité humaine doit être exercée en vue de faire du bien à ceux qui sont sous cette autorité, et non comme moyen pour ceux qui détiennent l'autorité d'augmenter leurs privilèges : « Jésus les appela et leur dit : Vous savez que ceux qu'on regarde comme les chefs des nations les tyrannisent, et que les grands abusent de leur pouvoir sur elles. Il n'en est pas de même parmi vous. Mais quiconque veut être grand parmi vous, sera votre

serviteur ; et quiconque veut être le premier parmi vous, sera l'esclave de tous » (Marc 10.42-44). Ce principe doit s'appliquer aussi à l'autorité de l'homme sur sa femme, ce qui est parfaitement en accord avec un texte comme Éphésiens 5.25-33.

2. Si le but de l'autorité humaine est de faire du bien à ceux qui sont soumis à cette autorité, il s'ensuit que ceux qui détiennent l'autorité doivent avoir quelque chose à leur apporter : une caractéristique ou une capacité qui comblera quelque part un besoin chez eux. Sans cela, l'autorité humaine dans le sens biblique n'a pas de sens.
3. L'homme n'est pas plus intelligent que la femme, en moyenne, ni plus « spirituel ». 1 Corinthiens 12 enseigne clairement que **tous** les croyants – et non seulement les hommes – sont équipés par le Saint Esprit en vue de l'édification de l'ensemble. Ce n'est donc pas dans sa capacité à discerner ce qui est sage, pratique ou conforme à la Parole de Dieu qu'il faut chercher l'élément qui justifie l'autorité de l'homme sur sa femme.
4. Sans être en quoi que ce soit inférieure à l'homme, ni en valeur intrinsèque ni en capacités, la femme a néanmoins une fragilité bien plus marquée que l'homme. Cette fragilité se vit dans le domaine physique (en moyenne, elle est moins grande et moins forte que l'homme, ce qui a peut-être moins d'importance de nos jours dans une société fortement mécanisée, mais qui n'a pas perdu toute son importance pour autant, même chez nous), dans le domaine biologique (elle vit une déstabilisation hormonale liée au cycle des règles et à l'enfantement) et émotionnelle (elle a, en moyenne, une capacité supérieure à l'homme pour ressentir l'effet du monde qui l'entoure et comprendre ce que vit l'autre sur le plan émotionnel). Cette fragilité a ses avantages incontestables, mais fait néanmoins qu'elle a besoin d'être protégée.
5. Il est donc raisonnable de conclure que l'autorité du mari sur sa femme est, prioritairement, le rôle de protecteur plutôt que celui de directeur. La soumission de la femme est donc d'accepter d'être protégée, de reconnaître ce besoin. Cela est conforme à l'enseignement d'Éphésiens 5 et d'autres passages qui décrivent le rôle du mari surtout en termes d'amour pour sa femme, et de 1 Pierre 3.7 qui exhorte les maris à entourer leurs femmes comme « des êtres plus faibles ». Surtout, cela expliquerait pourquoi il n'y a aucun commandement disant que les femmes doivent obéir à leurs maris, alors qu'il y a tant de passages disant qu'elles doivent être soumises chacune à son mari : si l'autorité du mari ne consiste pas à donner des ordres, mais à assumer le rôle de protecteur physique et émotionnel, l'obéissance à ses ordres n'existe pas.
6. Toutefois, l'homme d'une manière générale a beaucoup de mal à bien assumer ce rôle de protecteur quand les femmes dirigent. En effet, comment « entourer sa femme comme un être plus faible » si dans la société, dans l'église, dans la famille, c'est la femme qui est au-dessus de tout le monde ? On constate d'ailleurs que dans la société moderne, qui rejette cette notion que la femme a besoin d'une protection particulière, l'homme ne sait plus où est sa place. La galanterie n'est plus obligatoire ; très souvent, elle n'est même plus appréciée.

En conclusion : une plaidoirie, et une proposition sur la place de la femme

D'abord, une plaidoirie : étant donné les difficultés énormes dans ce domaine à faire la part des choses entre le véritable enseignement biblique et les idées reçues de notre culture qui influencent forcément notre lecture de la Bible, il semble sage d'éviter autant que possible toute polémique passionnée sur ce sujet. Essayons d'éviter de considérer comme des « libéraux » ou des « arriérés » ceux qui défendent une autre position que la nôtre. Retenons plutôt le principe biblique de la sagesse qui se trouve dans « une multitude de conseillers » et écoutons-nous mutuellement. Peut-être mon frère ou ma sœur qui voit les textes bibliques autrement que moi a-t-il (ou elle) discerné une part de sagesse qui m'échappe.

C'est dans ce sens que j'offre en conclusion, non « la position à tenir » mais une simple proposition, une approche qui a peut-être du bon sens. Mais moi-même, je ne peux pas affirmer que ma position est juste puisque je suis, moi aussi, le produit d'une culture d'église, d'une culture occidentale, et d'un tas d'autres influences que je ne cerne pas forcément.

Je propose donc d'essayer de trouver une sagesse et un équilibre dans ce domaine en reconnaissant que les femmes ont autant de valeur, autant de droits, et autant de capacités que les hommes, mais qu'il ne s'ensuit

pas pour autant qu'elles devraient être l'autorité la plus élevée dans des structures humaines de la société. Dire que « la femme n'a rien à enseigner à quelque homme que ce soit, dans quelque domaine que ce soit », c'est se priver, me semble-t-il, de toute l'intelligence et tout l'apport du Saint Esprit dans la moitié de la population.

Si la femme tient mieux les finances de la maison que l'homme, pourquoi pas la laisser faire ? Est-ce vraiment l'homme qui doit tout faire ? Si certaines femmes comprennent bien certains aspects de la société, pourquoi pas les avoir dans le conseil municipal ? Si un conseil d'église comporte des femmes qui ont des capacités dans l'évangélisation, dans l'enseignement, ou dans tout autre domaine, faudrait-il vraiment les exclure ? Une société dominée entièrement par les hommes est-ce forcément une société équilibrée ?

En même temps, il me semble peu sage d'avoir des femmes qui dirigent carrément les structures. Je ne suis pas convaincu qu'il soit sage d'écarter complètement l'enseignement des passages bibliques qui indiquent que la place de la femme n'est pas d'exercer l'autorité au niveau le plus haut. Je ne pense pas que c'est le rôle de l'homme de dire à sa femme ce qu'elle doit faire, mais je ne pense pas que ce soit le rôle de la femme de dire à son mari ce qu'il doit faire non plus. Autant je trouve enrichissant d'avoir l'apport des femmes dans une structure, autant je pense que la structure sera déséquilibrée si les femmes la contrôlent complètement. Les hommes peuvent difficilement trouver leur place d'homme, me semble-t-il, dans un tel cas.

Je ne donne pas cette proposition comme une règle absolue et je comprends très bien que les uns et les autres peuvent défendre des positions plus ouvertes ou, à l'inverse, plus limitatives en ce qui concerne la place de la femme. Mais voilà l'état de mes réflexions actuellement.

Annexe : les textes clés – une lecture alternative qui peut avoir, peut-être, sa validité.

Je n'affirme nullement que la lecture proposée ici est forcément la bonne, et je ne dis même pas qu'elle est la mienne dans tous les cas. Ceci est proposé uniquement dans le but de montrer que des textes qui semblent « claires et définitives » peuvent, éventuellement, être compris différemment, même par des personnes désireuses de se soumettre pleinement à l'autorité de la Parole.

2 Timothée 2.11-15 : *le* texte problématique. Il est facile—et tentant—de le lire avec le filtre de la culture humaine qui donne à la femme une place inférieure, mais il n'est pas du tout sûr que c'est dans ce sens que Paul l'a écrit, d'autant plus que d'autres textes semblent indiquer la pleine égalité (même si cela n'implique pas un rôle identique en toutes choses) de la femme, non seulement en valeur mais en capacités. Tenant compte du contexte (une tradition religieuse nouvelle, où la femme jouissait d'une place pratiquement unique dans le domaine de la religion, et où sa place était encore à définir), on peut lire ce texte de la manière suivante, même si cette interprétation ne s'impose pas forcément en tous points :

- « Que la femme s'instruise en silence avec une entière soumission » peut être compris dans le sens que la femme ne doit pas parler mais rester dans une position de dépendance inférieure. Mais cette phrase peut aussi être comprise dans le sens : « Laissez les femmes apprendre aussi, laissez-les tranquilles (c'est-à-dire, ne cassez pas les pieds aux femmes qui veulent apprendre tout comme les hommes), du moment qu'elles le fassent dans un esprit de soumission (c'est-à-dire, l'esprit que tout le monde devrait avoir devant la Parole de Dieu). » A ce moment-là, ce verset ne signifierait pas que la femme a une place inférieure, mais au contraire qu'il ne faut pas l'enfermer, justement, dans une position inférieure, du moment qu'elle n'essaie pas de prendre une position de supériorité.
- « Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni de prendre autorité sur l'homme, mais qu'elle demeure dans le silence » peut être compris dans le sens que la femme ne doit pas enseigner, et ne doit pas exercer une autorité quelconque sur un homme. (On remarque toutefois que dans le texte grec, l'interdiction d'enseigner est séparée dans la structure de la phrase de la question de l'autorité

sur l'homme, avec le résultat qu'on peut difficilement lire « Je ne permets pas à la femme d'enseigner l'homme, ni de prendre autorité sur lui », ce qui est la lecture courante en vue de laisser la porte ouverte pour que la femme puisse enseigner les enfants, ou enseigner d'autres femmes, comme il est question par exemple dans Tite 2.4. Si on lit le texte dans ce « sens premier », l'interdiction d'enseigner est absolu et non uniquement par rapport aux hommes ; la restriction de l'interdiction aux seuls hommes est déjà une lecture qui, quoique possible à la limite, nous éloigne du sens premier.) Mais, en s'éloignant un tout petit peu d'une lecture strictement littérale, ce qui peut se justifier éventuellement par le contexte des églises chrétiennes où, pour la première fois, les femmes accèdent à une position plus ou moins d'égalité avec les hommes dans le domaine religieux, on peut aussi le comprendre dans le sens : « Je ne permets pas à la femme d'enseigner (dans le sens d'assumer une position de celle qui sait mieux que tout le monde et qui veut donc tout diriger), ni d'usurper autorité sur les hommes. » Cela ne serait donc pas bien différente de l'attitude que les hommes, aussi, doivent avoir dans l'autorité spirituelle, et serait simplement une indication que « l'ouverture » de la place spirituelle aux femmes aussi bien qu'aux hommes ne doit pas devenir une excuse pour elles d'essayer de dominer.

- « Mais qu'elle demeure dans le silence » signifierait, si on prend la deuxième interprétation proposée dans le point précédent, « Qu'elle reste tranquille », c'est-à-dire, qu'elle n'essaie pas de s'imposer. Le mot grec traduit « silence » permettrait absolument cette lecture.
- Les versets 13 et 14 semblent dire que, parce qu'Adam a été créé avant Ève et qu'Adam n'était pas trompé tandis qu'Ève l'était, c'est que les hommes ont, d'une manière générale, une autorité spirituelle supérieure à celle des femmes. C'est dans ce sens qu'ils ont été compris le plus souvent, en tout cas. Toutefois, si l'enjeu est que les femmes ne doivent pas prendre le dessus sur les hommes, il se peut bien que l'enjeu de ces versets soient simplement le rappel que la femme n'a pas à dominer sur l'homme et que la femme qui dirige peut produire des très mauvais résultats, tout autant que quand un homme le fait. En faveur de cette lecture serait la pensée que l'ordre d'apparition ne change pas grand-chose (si c'est cela, une femme pourrait très bien enseigner un homme du moment qu'il est plus jeune qu'elle !) et que le verset 14 ne peut pas bien être utilisé pour indiquer que l'homme est « plus spirituel » que la femme. Après tout, pécher sans être trompé —c'est-à-dire, le faire en toute connaissance de cause—est clairement pire que de le faire en étant trompé.
- Le sens du verset 15, comme pour le reste de ce texte, peut se discuter, mais il semble assez clair qu'il lie le « salut » de la femme (« salut » qui n'a pas, apparemment, de rapport avec le salut du péché) aux enfants qui vont de l'avant spirituellement. Malgré certaines traductions, le texte original, pour ce qui est de persévérer, est bien au masculin et au pluriel – « s'ils persévèrent » – et non au singulier féminin – « si elle persévère ». Ce verset semble donc bien tempérer ce qui précède en montrant que la femme a quelque chose de très important à apporter dans le domaine spirituel, dans l'éducation spirituelle de ses enfants.

1 Corinthiens 11.3-12 : des enjeux culturels qui peuvent tout changer dans la manière de comprendre ce texte. Alors que la lecture première de ce texte semble claire (les femmes doivent se voiler, et ne doivent même pas se couper les cheveux), plusieurs considérations viennent modifier la lecture « évidente » quand on tient compte du contexte, tant culturel que biblique :

- D'abord, ce texte fait partie d'une section de l'épître qui traite justement des questions où l'enjeu principal n'est pas dans la chose elle-même, mais dans la manière que la pratique en question sera perçue par d'autres qui peuvent de ce fait être affaiblis spirituellement par la liberté des uns et des autres d'aller à l'encontre de ce qui se fait couramment. Cette section s'étend depuis le début du chapitre 8 et continue jusqu'à la fin du chapitre 11.
- Dans la culture de l'époque, les femmes étaient voilées en publique. Leur chevelure « lâchée » faisait partie de ce qui était considéré comme leur « beauté intime » et qui était donc réservée au mari. Une femme qui se montrait en publique non voilée était, normalement, une femme aux mœurs légères qui essayait d'attirer les faveurs sexuels des hommes.
- Une des punitions infligées à une femme prise en flagrant délit d'infidélité était de lui raser la tête, en signe d'humiliation. Il est fort possible que c'est dans ce sens que Paul dit que si la femme veut

paraître en public non voilée (en communiquant donc, dans la culture de l'époque, qu'elle est une femme « facile »), pourquoi elle n'irait pas jusqu'au bout en se rasant la tête pour bien dire à tout le monde : « La fidélité sexuelle ne fait pas partie de mes valeurs » ?

- Quand le texte dit qu'une femme qui prie ou qui prophétise non voilée déshonore son chef, il est tout à fait possible qu'il cite ce contexte simplement comme exemple où la contradiction devrait être flagrante. C'est comme si, dans notre culture, on écrivait : « Une femme qui témoigne de sa foi en Christ, tout en portant une mini-jupe et un décolleté qui révèle tout est un contre-exemple. » Cela ne voudrait pas dire qu'un tel habillement serait approprié du moment qu'elle n'est pas en train de témoigner de sa foi, mais simplement que c'est dans un tel contexte que la contradiction devrait se voir le plus. Du coup, il n'est pas du tout sûr que Paul est en train de dire uniquement que, lors des moments de prières ou dans des cultes, les femmes devraient se voiler.
- Si l'être original que Dieu a créé, avant de tirer la femme de l'homme, était complet en soi, il s'ensuit que l'homme est en manque après cette intervention de Dieu : très naturellement, il est attiré vers la femme. L'attraction sexuelle n'est donc pas anormale, mais un aspect inévitable et même noble en soi de la nature humaine et précisément de la nature masculine. Si l'enjeu principal de ce chapitre concerne l'attraction sexuelle malsaine qui peut résulter, dans la culture de l'époque, d'une femme qui apparaît en public non voilée, les versets 8 et 9 voudraient dire à ce moment-là, non que la femme existe en quelque sorte comme un simple « jouet » pour l'homme, mais qu'il est essentiel de tenir compte de cette attraction forte et fondamentale chez l'homme en ce qui concerne la femme. Puisque l'homme a ce besoin, ce « manque » (puisque la femme a été tiré de l'homme), il n'y a pas de sens à provoquer cette attraction dans un contexte malsain par une femme qui ne s'habille pas correctement.
- De toutes façons, les versets 11 et 12 montrent l'interdépendance de l'homme et de la femme. Aucun des deux sexes ne suffit à lui-même et chaque être humain doit son existence-même au sexe opposé. Il ne convient donc pas de regarder les autres comme inférieurs.
- L'enjeu du verset 14 (les hommes et les cheveux longs) est peut-être bien une question sexuelle aussi : les hommes avec des cheveux longs peuvent essayer de stimuler l'attraction sexuelle des autres hommes, dans le contexte d'homosexualité. A ce moment-là, on comprendrait effectivement par « la nature elle-même » qu'une telle pratique serait anormale : l'homosexualité est manifestement une pratique contre nature.
- Dans le verset 15, alors que certains traduisent que la chevelure de la femme « lui a été donnée en guise de voile », le texte original utilise un mot qui parle d'un beau manteau. L'idée n'est pas que les cheveux longs peuvent remplacer le besoin de se voiler, mais que la beauté de ses cheveux, faisant partie intégrante de sa beauté féminine, nécessite justement de la couvrir en présence d'autres hommes.
- Si tout l'enjeu de ces versets tourne autour de l'attraction sexuelle malsaine qu'une femme non voilée va susciter dans une culture où les hommes ne sont pas habitués à cela, il sera à chaque culture de voir quelle en est l'application dans une culture où les femmes ne se voilent pas d'habitude.

1 Corinthiens 14.34-35 : Qu'est-ce que « parler » ? Ici encore, le contexte historique, ainsi que certaines considérations du texte, peuvent modifier radicalement la lecture :

- « Que les femmes se taisent dans les assemblées » : s'agit-il d'une silence absolue en tous temps ? Le même mot est utilisé dans les verset 28 et 30, non pour dire que la personne en question ne doit jamais parler, mais pour dire que dans telle ou telle situation, ou de telle ou telle manière, il n'est pas appropriée de parler.
- « Car il ne leur est pas permis d'y parler » : le verbe « parler » n'est pas le verbe le plus ordinaire (« légo ») qui décrit la parole essentiellement en termes de l'idée qui est communiquée (le mot « logique » est lié étymologiquement à ce verbe grec pour la parole) mais un autre (« laleo »), qui décrit la parole essentiellement en termes du son qui est émis. Avec ce verbe, il serait tout à fait possible de comprendre que l'interdiction n'est pas de dire quelque chose d'intelligente, utile et édifiante, mais de « bavarder » ou « couper la parole » ou d'autres comportements qui découleraient du fait que la femme, ne sachant pas les coutumes appropriées dans les églises (puisque'elles n'avaient pas l'habitude d'y assister), dérangent les réunions. L'instruction de ce

verset serait donc que les femmes doivent se tenir tranquilles dans les réunions et ne pas déranger le bon déroulement du culte avec des questions, remarques et d'autres interventions, à haute voix, qui n'y ont pas leur place.

- Dans le verset 35, le verbe « parler » est le même. L'idée n'est donc pas que la femme ne peut pas poser une question en public, dans le contexte d'une étude biblique par exemple où il est permis explicitement aux participants de le faire, mais que les femmes ne doivent pas déranger le culte avec des questions qu'elles posent tout le temps à leur maris. Si elles ont des questions à poser à leurs maris, cela peut se faire à la maison, où elles ne dérangeront pas tout le monde en le faisant.

Ces différentes manières de comprendre ces textes, avec les implications radicales qu'elles impliquent pour la place de la femme en public et particulièrement dans l'église, sont-elle justes ? Il est extrêmement difficile de le dire. J'avoue ne pas en être convaincu moi-même sur tous les points de ces « lectures alternatives ». Mais je reconnais que moi aussi, je suis fortement influencé par mes idées reçues. J'estime donc utile de savoir, au moins, qu'il existe d'autres manières de comprendre ces textes : des interprétations qui ne font pas violence à l'autorité de la Parole de Dieu et qui justifieraient des pratiques avec lesquelles je ne suis peut être pas tout à fait à l'aise.

Que Dieu nous donne donc de la sagesse pour essayer de ne pas imposer nos traditions culturelles dans la lecture de la Parole, pour que nous puissions honorer chaque être humain, homme et femme, comme il se doit.